



L'HISTOIRE DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

FÉLIX LAFRANCE | Historien | Collaboration spéciale | felix.lafrance@quebecmedia.com

À l'occasion du 175^e anniversaire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le Journal publie une chronique retraçant l'histoire de cette région.



Les débuts de la colonisation

UNE TERRE PROMISE OUVERTE AUX AGRICULTEURS ET AUX INDUSTRIES

Resté à l'écart pendant trois siècles après sa découverte par Jacques Cartier, le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'ouvre enfin dans les années 1830, à la faveur de la demande britannique en bois et de la crise que connaît alors la société bas-canadienne.

Si la région n'a pas été colonisée avant, c'est, d'une part, que sa position géographique éloignée des centres de peuplement de la vallée du Saint-Laurent et protégée par les montagnes la rend difficile d'accès.

D'autre part, l'industrie forestière et l'agriculture se butent au veto des compagnies locataires du Domaine du Roi, car elles composent mal avec le commerce des fourrures en employant le même réseau hydrographique et en déboisant l'habitat faunique.

La structure de la traite des fourrures ne favorise pas non plus la venue de colons. En reposant sur l'action des autochtones et des coureurs des bois, ce commerce nécessite seulement quelques employés dans les postes. Leur nombre ne dépasse pas la cinquantaine.

L'OUVERTURE

Parmi les raisons qui militent en faveur de l'ouverture de la région, on retrouve les besoins de l'Angleterre en bois pour la construction navale. Les guerres napoléoniennes l'ont en effet forcée à s'approvisionner ailleurs qu'en mer Baltique, favorisant ainsi l'émergence de grands marchands de bois canadiens, qui convoitent les réserves du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il y a aussi la crise agricole que traverse la société bas-canadienne dès les années 1820. Les denrées manquent, provoquant partout la misère. Cette crise n'est d'ailleurs pas étrangère aux troubles qui secouent le pays en 1837-1838, accentuant la pression sur le gouvernement pour l'ouverture de nouvelles terres agricoles, qui manquent cruellement.

Incapables de s'en procurer ou de trouver du travail en ville, les jeunes gens quittent par milliers vers les manufactures de la Nouvelle-Angleterre. Jusqu'à la Grande Crise des années 1830, c'est plus d'un million de Canadiens français qui quittent ainsi, soit la moitié de la population.

Désireux de freiner cette saignée et de garder ses ouailles au pays, le clergé plaide auprès des autorités civiles pour ouvrir l'arrière-pays. Avec son territoire immense et plein de promesses, le

Sag-Lac Citation —
Lorem ipsum dolor
sit amet, consectetur
adipiscing elit, sed
do eiusmod

Domaine du Roi fait alors rêver.

DES PRESSIONS S'EXERCENT

Pour répondre à la pression populaire, le gouvernement met sur pied dans les années 1820 une commission chargée d'entendre les doléances des habitants et d'enquêter sur les conditions et ressources du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle conclut que ses terres sont très favorables à la colonisation. Mais le gouverneur Aylmer ne peut pas bafouer le monopole octroyé à la Hudson's Bay Company.

Les Charlevoisiens accentuent la pression avec deux pétitions et des visites au parlement. Ils mènent également des excursions dès 1830 au Saguenay. Ils découvrent ainsi d'anciens chemins amérindiens praticables, ce qui augmente leur convoitise.

LA SITUATION DÉBLOQUE

À l'automne 1837, la Hudson's Bay Company vend un permis de coupe à la Société des Pinières du Saguenay. Celle-ci se lance donc à la conquête du fjord et établit ses activités dans le Bas-Saguenay, dont à L'Anse-Saint-Jean et à Grande-Baie.

Il n'en faut pas plus pour démarrer la colonisation. Sans attendre, des centaines de squatteurs affluent, si bien que le gouvernement doit céder devant le mouvement. Des terres sont arpentées et vendues aux enchères, puis le monopole de la Hudson's Bay est revu et désormais confiné uniquement à la chasse et à la pêche, pour peu de temps encore.

Dans cette nouvelle région, tout est à faire. Les colons tentent tant bien que mal de se débrouiller pour survivre le temps de l'installation. Le travail dans les chantiers les aide à se procurer les vivres que l'agriculture leur donnera plus tard.

Considérant la promptitude avec laquelle les colons ont immigré au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on peut dire que son ouverture constituait une véritable terre promise pour bien des familles canadiennes.



Alexis Tremblay dit Picoté
Collection Société d'histoire de Charlevoix



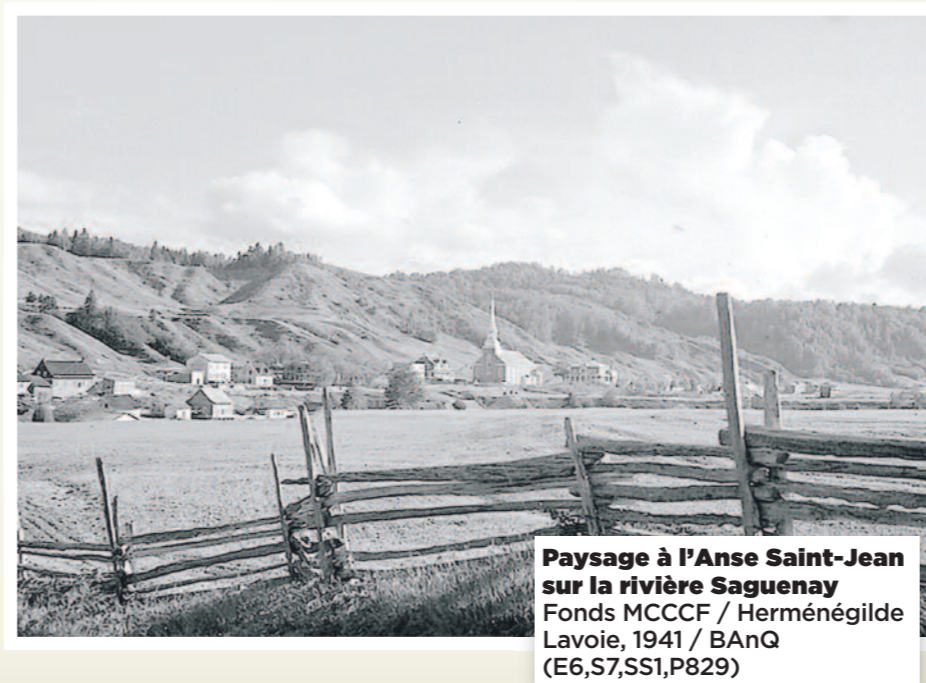
Village de Saint-Alexis [Grande-Baie]
Collection Magella Bureau, 1908 / BAnQ (P547,S1,SS1,SSS1,D394)



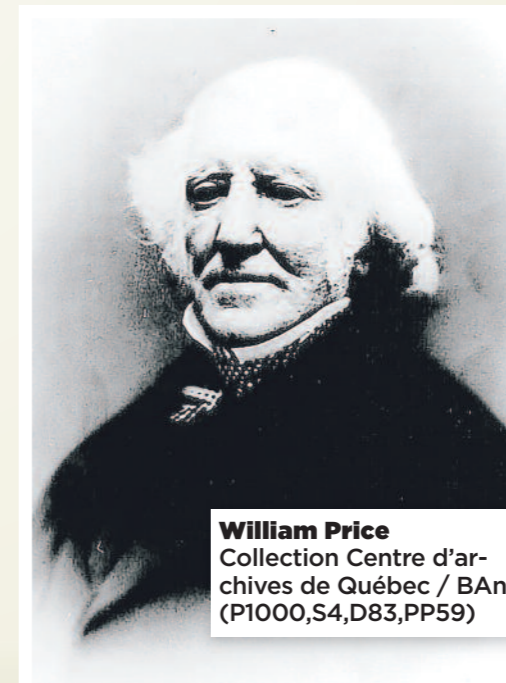
Le monument des « Vingt-et-Un », hommage aux premiers colons de la région
Collection Magella Bureau / J.E. Chabot, 1924 / BAnQ (P547,S1,SS1,SSS1,D394)



Ha! Ha! Baie-Saguenay
Peinture de Mary M. Chaplin, vers 1840 / BAC C-000819



Paysage à l'Anse Saint-Jean sur la rivière Saguenay
Fonds MCCCC / Herménégilde Lavoie, 1941 / BAnQ (E6,S7,SS1,P829)



William Price
Collection Centre d'archives de Québec / BAnQ (P1000,S4,D83,PP59)

LA SOCIÉTÉ DES PINIÈRES, PIONNIÈRE AU SAGUENAY

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le souvenir de la Société des Pinières, mieux connue sous le nom des Vingt-et-Un, est bien vivant. La population régionale identifie en effet ces pionniers charlevoisiens à ses ancêtres et croit en être la digne descendante. Plus complexe, la réalité nuance ce mythe bien ancré.

ACTION DES VINGT-ET-UN

Ce qu'on doit aux 21, c'est d'avoir, par leur détermination, réussi à ouvrir le Saguenay aux immigrants en en traçant les principales voies d'accès et en y installant les activités favorisant leur venue. Sans eux, la colonisation aurait tardé.

Leur aventure commence en 1837 sous l'impulsion de Thomas Simard et d'Alexis Tremblay dit Picoté, qui réunissent dix-neuf autres habitants de La Malbaie et fondent la société. Ce genre d'association est alors très populaire pour la colonisation de nouvelles contrées.

Les 21 entament l'exploitation des pinières du Saguenay au printemps 1838 en compagnie d'autres co-associés. Pour ce faire, l'aide financière de William Price est nécessaire. Le baron du bois est alors patron du Picoté et à la recherche de projets capables d'accroître son pouvoir sur l'industrie forestière au Bas-Canada.

Construction de moulins et de camps, ouverture de chemins et exploration du territoire constituent les premières actions. En moins d'un an, plus de 250 Charlevoisiens arrivent pour travailler activement dans les pinières du Saguenay.

EMPREINTE CHARLEVOISIENNE

Bien que déterminante pour la colonisation, la Société des Vingt-et-Un n'a pas colonisé le Saguenay, encore moins le Lac-Saint-Jean. Seuls six de ses associés sont d'ailleurs restés à habiter.

Tout de même, ils ont ouvert la voie aux Charlevoisiens, qui représentaient 80% des immigrants de la région avant 1870, le reste étant originaire du Bas-Saint-Laurent et de Québec.

Épris par le goût de l'aventure et du changement, ces immigrants y ont amené les valeurs nécessaires pour entreprendre la courageuse colonisation de cette région vierge aux conditions hostiles.

CAPSULE CHRONOLOGIQUE AU SAG-LAC

1820 : Début des discussions parlementaires sur l'ouverture possible de la région.

1827 : Commission gouvernementale sur les ressources du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1829 : Pétition charlevoisienne en faveur de l'ouverture de la région.

1830 : Début des excursions charlevoisiennes au Saguenay.

1830 : Création d'un comité parlementaire chargé d'étudier l'ouverture de la région.

1835 : Deuxième pétition charlevoisienne.

1837 : Fondation de la Société des Pinières du Saguenay, aussi appelée Société des Vingt-et-Un.

1837-1838 : Troubles des Patriotes.

1837 : Acquisition du permis de coupe de la Compagnie de la Baie d'Hudson par les 21.

1838 : Débuts des activités forestières des 21 au Saguenay.

1842 : Renouvellement modifié du bail de la Hudson's Bay Company.

1842 : Achat des actions des 21 par William Price. Ouverture officielle de la région.

1859 : Fin du monopole de la chasse et de la pêche de la Hudson's Bay Company.